

REPUBLIQUE DU BENIN

-----

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT, DE L'ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA  
PROSPECTIVE

-----

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

-----

CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

-----



***RAPPORT DE L'ATELIER DE RESTITUTION ET DE VALIDATION  
DU PROJET DE LA DEUXIEME EDITION DE LA STRATEGIE  
NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE***

***(SNDS-2)***

INFOSEC, 22 et 23 mai 2014

## PRELIMINAIRES

- 1- Les jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014, s'est tenue dans la grande salle de conférence de l'INFOSEC à Cotonou l'atelier national de restitution et de validation du projet de la deuxième édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2).
- 2- Etaient présents au cours des deux (2) jours de l'atelier un effectif de 107 participants.
- 3- On peut citer les représentants de six (6) PTF, les représentants des Mairies d'Abomey-Calavi et de Cotonou, les conseillers membres du Conseil National de la Statistique, plusieurs directeurs du MDAEP, trois (3) des consultants à l'élaboration de la stratégie, plusieurs personnes ressources et représentants de la Société Civile.
- 4- Ont également pris part aux travaux une dizaine de fonctionnaires provenant de l'INSAE.
- 5- La liste exhaustive des participants est jointe en annexe du présent rapport.

## CEREMONIE D'OUVERTURE

- 6- La cérémonie de lancement des travaux a été marquée par trois (3) discours à savoir le mot de bienvenue du DG-INSAE, Secrétaire du Conseil National de la Statistique (CNS), l'allocution du représentant des PTF, et l'allocution d'ouverture du MDAEP, Président du CNS.
- 7- Au cours de son mot de bienvenue, le DG-INSAE a insisté sur le rôle que joue le CNS auprès du Gouvernement et l'importance de la SNDS pour le pilotage du SSN. Il a ensuite remercié tous les PTF qui appuient la production statistique à divers niveaux en mettant un accent particulier sur ceux qui ont contribué à l'élaboration du projet de la SNDS-2. Les remerciements du DG-INSAE sont aussi allés à l'endroit du gouvernement dont il reconnaît la disponibilité à aider au renforcement des capacités du SSN. Les autorités locales ont été également remerciées car selon le DG-INSAE leur sensibilité à la mise en place du Système d'Information Communale s'est nettement améliorée.
- 8- Le Représentant de la BAD, représentant tous les PTF à cet atelier a montré dans son allocution l'importance de la statistique pour les interventions des PTF et le calcul des indicateurs de suivi des progrès de la nation. Il a souligné que la version de la SNDS-2 présenté pour validation est très avancée et qu'il faille mettre en place un mécanisme clair et efficace de financement de la mise en place de son plan d'actions. A ce niveau il a rassuré les participants que ces questions au même titre que d'autres plus techniques seront mieux pris en charge prochainement grâce au Groupe PTF sur la statistique en cours d'installation. Plus particulièrement au niveau des interventions de la BAD, le représentant de l'organisation a évoqué qu'un renforcement des capacités statistiques sera réalisé cette année. Il a souhaité pour finir que les travaux du présent atelier débouchent sur un document clair pouvant dynamiser le SSN.
- 9- Après avoir remercié les participants en leurs rangs et qualités respectives pour leur présence, le MDAEP a rappelé au cours son allocution d'ouverture les contextes dans lesquels la SNDS-1 a été élaboré et les travaux d'élaboration de la SNDS-2 ont été lancés. Suite à un exposé de la méthodologie participative et itérative appliquée pour

l'élaboration et la validation technique de la SNDS-2, le MDAEP a rassuré les participants de ce que l'adoption en Conseil des Ministres du projet de la SNDS-2 sera faite de manière diligente dès sa transmission. Le MDAEP a donc invité les participants à faire montre de leur expertise et de leur dynamisme pour traiter à fond tous les points du programme de déroulement de l'atelier en vue de l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés.

- 10- C'est sur ces mots d'encouragement que le MDAEP a déclaré ouverts, les travaux de l'atelier et a souhaité.

## **MISE EN PLACE DU PRESIDUM**

- 11- Après le départ du MDAEP, le DG-INSAE a procédé à la mise en place d'un présidium constitué de six (6) membres comme suit : Président, Monsieur Hippolyte TOGONOU, Rapporteur général, Monsieur Gillis GOGAN ; Secrétaire, Monsieur Sourou Koubadjè DJATON et 3 rapporteurs sectoriels Messieurs Appolinaire TOLLEGBE et Symphorien BANON et Madame Esther KINSOU.
- 12- Au début de sa mission le président de séance a procédé à la synthèse de l'allocution du MDAEP en mettant l'accent sur l'aspect de cadrage que doit revêtir la SNDS-2 et l'approfondissement de la culture statistique qui doit y être évoqué. Ensuite, il a présenté brièvement le programme de déroulement de l'atelier.
- 13- Enfin, le président a passé la parole au premier communicateur pour présenter le rappel des conclusions de l'atelier de lancement de la SNDS-2.

## **SYNTHESES DES COMMUNICATIONS**

- 14- Dans sa communication la DCSFR-INSAE, Madame Cécile TEKA a rappelé les conclusions de l'atelier de lancement de l'élaboration de la SNDS-2 en articulant sa présentation autour des trois (3) points suivants : les recommandations du SSN à l'endroit du gouvernement, les résolutions des acteurs du Système et les perspectives formulées pour l'élaboration de la SNDS-2.
- 15- Au cours de la présentation de sa communication, le DGA-INSAE a rappelé tout le contexte politique qui a conduit à la mise en place de schémas directeurs de la statistique dans les pays africain en vue d'une production statistique plus adaptée. Ensuite, il a fait un bref exposé de la méthodologie appliquée pour l'élaboration du projet de la SNDS-2 en relevant que le système a été compartimenté en 5 domaines à chacun desquels un consultant et un rapporteur sectoriel ont été affectés. Pour poursuivre sa présentation il a procédé à l'énumération des éléments constitutifs du diagnostic et par ricochet des enjeux et défis statistiques que le système doit relever. A ce niveau 5 enjeux et défis statistiques ont été formulés dans le projet de la SNDS-2. Au niveau de la stratégie d'intervention il a présenté la vision qui soutient le plan d'actions de la nouvelle stratégie, les priorités de la stratégie et les axes stratégiques qui sont opérationnalisés à travers le plan d'actions. Il a relevé aussi les opportunités dont peut bénéficier la mise en œuvre de la stratégie à savoir l'initiative 1000 jours pour les OMD et les ODD. Il a ensuite présenté le mécanisme de financement de la SNDS-2 en relevant le rôle leader que doit jouer le gouvernement et l'importance de mettre en place le FNDS. Les conditions de réussite de la mise en œuvre de la SNDS-2

et le mécanisme de suivi-évaluation ont fait l'objet de la dernière partie de sa présentation.

- 16- Monsieur Raïmi ESSESSINO, troisième communicateur de l'atelier a procédé à la présentation de sa communication. Elle a été articulée en quatre phases essentielles. Dans la première le communicateur a présenté le contexte de la formulation des 8 OMD et les implications du suivi de leur atteinte sur la gouvernance politique aux niveaux national et sectoriel. La deuxième phase a consisté à l'énumération des facteurs d'échecs de l'atteinte des OMD liés aux limites de leur formulation et à l'inadéquation de la structure des économies africaines. A ce niveau le présentateur a annoncé que seulement 2 sur les 60 indicateurs seront probablement atteints d'ici à 2015. La troisième phase est celle des solutions innovantes apportées pour contrecarrer les effets négatifs des facteurs d'échecs et de l'énumération des succès enregistrés dans la plupart des pays africains grâce à la conjonction des efforts aussi bien des gouvernements que des partenaires sociaux et des organismes internationaux. Dans la quatrième phase de la présentation le communicateur a exposé le nouveau paradigme des ODD en énumérant ses sept (7) dimensions et ses cinq (5) priorités. Il a aussi précisé qu'un document sur les indicateurs de suivi des ODD est en cours de finalisation et devra être pris en compte pour préparer le SSN à les produire efficacement.
- 17- Le président de séance a fait un bref aperçu de chaque communication après leur présentation. Ensuite, il a fait relever que les attentes de l'atelier de lancement de la SNDS-2 prenaient en compte les besoins statistiques liés aux domaines nouveaux tels que l'emploi, la gouvernance politique, les statistiques de l'Etat Civil, l'environnement. Il a aussi mis l'accent sur l'importance de la mise en place du FNDS, la vulgarisation des textes d'application de la loi statistique et la sensibilisation des acteurs sur les peines qu'ils en courent en cas de manquement. Pour finir, il a relevé dans la dernière communication comme principale observation l'absence du niveau de quelques indicateurs pour illustrer la situation particulière du Bénin quant à l'atteinte des OMD.
- 18- L'exhaustivité des communications est annexée au présent rapport.

## DEBATS ET OBSERVATIONS

- 19- Le président de séance a fait mentionner que les interventions des participants peuvent être relatives aussi bien aux communications présentées qu'à chacune des trois (3) parties du document de stratégie. Ainsi, il a souhaité que le rapporteur général et les rapporteurs sectoriels prêtent attention aux observations qui seront formulées.
- 20- Les interventions des participants ont porté sur des observations de fond et de forme et quelques contributions. Les observations de forme ont été transmises au présidium via des fiches préparées par les participants ou via des documents témoins. Elles seront minutieusement analysées par les membres du Secrétariat de la SNDS-2 pour une prise en compte adéquate.
- 21- **La seule observation de fond formulée sur les communications** est celle qui suggère que la communication n°3 fasse ressortir d'avantage les implications sur le mécanisme

de production et de diffusion statistique qu'induisent l'évaluation finale des OMD en 2015 et la mise en vigueur après 2015 des ODD.

**22- Les observations de fond d'ordre général sur le document de stratégie portent essentiellement sur :**

- plusieurs affirmations manquent d'illustrations chiffrées,
- l'absence de quelques résultats de la mise en œuvre de la SNDS-1 dans le sommaire,
- un lien clair entre les besoins statistiques des politiques sectorielles et la SNDS-2 n'est pas visible.

**Quelques contributions ont été évoquées à cet effet. Elles se présentent comme suit :**

- Mettre en place un comité de relecture pour raccourcir les phrases longues, éliminer les répétitions d'idées entre plusieurs paragraphes et corriger les quelques coquilles du document,
- Mettre dans le document FNDSTAT au lieu de FNDSt,
- Prendre en compte les observations de fond de la DGPD du MDAEP.

**23- La principale contribution faite sur la partie diagnostic du document de stratégie est celle qui consiste à ajouter aux faiblesses énumérées les forces du SSN.**

**24- Les observations faites sur la stratégie d'intervention du document de stratégie se présentent comme suit :**

- La vision du SSN formulée dans la SNDS-2 n'a pas un horizon de long terme,
- Certains objectifs stratégiques sont formulés comme des tâches donc pas assez englobant,
- Des actions pour convaincre les entreprises, les politiques et les autorités administratives de l'importance de la statistique pour leurs propres activités ne sont pas prévues,
- Les actions pour améliorer la diffusion des données statistiques et le partage des informations entre structures ne sont pas suffisamment mises en exergue,
- Les actions à réaliser pour veiller à l'organisation des prestations de serment des statisticiens et assimilés ne sont pas prévues,
- Les statistiques sur la gouvernance au niveau local ne sont pas évoquées (voir page 18).

**Quelques contributions ont été évoquées à cet effet. Elles se présentent comme suit :**

- Précéder à la vision du SSN, sa mission et ses valeurs,
- Prévoir des actions pour sensibiliser les décideurs à se renseigner sur les statistiques relatives à l'état de la nation dans les différents secteurs pour accroître leur culture statistique,
- La politique de diffusion des données statistiques doit prendre en compte les canaux de diffusion et les périodicités des publications des différents indicateurs et doit faire l'objet d'un chapitre du plan d'action,
- La politique de renforcement des capacités du personnel technique doit être articulé brièvement à travers la SNDS-2 et intégrée dans sa démarche le personnel statisticien qui sort des centres de formation,

- Mettre « promotion des systèmes d'informations basés sur les services statistiques sectoriels » plutôt que « mise en place des services statistiques sectoriels » et si possible identifier des points focaux sectoriels dans le personnel de l'INSAE pour suivre l'état des statistiques sectorielles,
- Se rapprocher du ministère des OMD et des ODD pour intégrer quelques implications statistiques clés liées à leur dispositif de suivi,
- Compléter les informations sur les coûts manquants dans le budget estimatif du plan d'actions de la SNDS-2 et réévaluer son montant global,
- Prévoir clairement des actions pour la mutualisation des questionnaires utilisés par les différentes autorités statistiques et traitant de sujets communs,
- Reformuler l'activité sur la réalisation du RNA en prenant en compte les faiblesses organisationnelles du système statistique du ministère en charge du secteur,
- Cerner toutes les parties prenantes (administratives, sociologiques et techniques) du système de l'Etat civil pour proposer un véritable plan de dynamisation du secteur. Pour ceci on pourrait s'inspirer des projets antérieurement réalisés à cet effet.

**25- Les principales contributions faites sur la partie cadre de mise en œuvre du document de stratégie** tournent autour de ce qui suit :

- Prévoir un volet vulgarisation de la stratégie à travers la tenue d'une table ronde des partenaires suite à l'adoption de la stratégie par le Conseil des Ministres en vue de faciliter son financement. Il sera alors possible de positionner chaque partenaire sur certains aspects du plan d'actions triennal,
- Introduire dans les menaces la lenteur dans le décaissement des ressources financières et améliorer le réalisme du plan d'actions,
- Mettre une stratégie de mobilisation des ressources nationales pour l'alimentation du FNDS et approvisionner régulièrement des comptes bancaires pour le financement à temps des grandes investigations statistiques,
- Faire une communication en Conseil des Ministres pour l'affectation d'une ponction des taxes et redevances statistiques au profit du financement de la production statistique,
- Faire des plaidoyers au niveau des PTF plutôt que de chercher à les sensibiliser pour l'appui à la mise en place du FNDS,
- Associer les membres de la Société Civile à ceux du CNS pour faire les plaidoyers auprès du Gouvernement et des PTF,
- Intégrer parmi les conditions de réussite que le financement des opérations statistiques fait partie des dépenses de souveraineté,
- Mentionner que la préparation de la troisième édition de la SNDS démarrera en 2016 en vue de sa mise en route dès début 2017.

## **ELEMENTS DE REPONSES**

26- Selon la DCSFR-INSAE, quelques insuffisances liées à la structure du document de stratégie sont dues au respect du canevas proposé par la mission d'experts internationaux diligentée par la BAD pour mettre aux standards régionaux le document. Néanmoins, la plupart des informations complémentaires demandées par les participants ont été conservées dans les annexes du document.

- 27- Le DGA-INSAE a précisé que les déclinaisons en activités du plan d'actions ne peuvent être prises en compte dans la SNDS-2 car le nouveau cadre de rédaction des schémas directeurs de la statistique les veut légers, stratégiques et réformistes. Donc, il reviendra aux différentes autorités statistiques de décliner en activités, et ceci chaque année, les actions prévues dans la stratégie et leur incombant.
- 28- Le communicateur n°3, Monsieur Raïmi ESSESSINOÛ a souligné aux participants que le seul véritable défi statistique à relever par le SSN pour la mise en place des ODD est celui de l'harmonisation des concepts et méthodes de calcul des indicateurs d'un secteur à l'autre relativement aux standards internationaux.
- 29- Les consultants Messieurs CHITOU Fatahi, MARTIN Gibril et ADJIKOUIN Justin ont reprécisé que le canevas respecté est celui des deuxièmes générations des stratégies nationales de développement de la statistique. Au sujet des affirmations qui manquent d'illustrations chiffrées les consultants ont fait remarquer qu'en plus de ne contenir aucun indicateur de mesure de mise en œuvre, la SNDS-1 avait un grand nombre d'activités dont la formulation ne permettait pas une évaluation objective et quantitative de la mise en œuvre.

## **RECOMMANDATIONS DES UTILISATEURS**

Suite au débat mené pour recueillir les attentes non encore satisfaites des utilisateurs les recommandations qui suivent ont été formulées :

- 30- Formuler les objectifs stratégiques comme résolution des problèmes plutôt que comme des mesures à prendre,
- 31- Inclure un objectif stratégique qui vise l'amélioration de la mise en œuvre des grandes enquêtes,
- 32- Mieux faire ressortir un calendrier adéquat d'exécution des grandes opérations statistiques pour faciliter le positionnement des PTF,
- 33- Elargir le calcul des indices de prix et de l'inflation aux autres villes du pays,
- 34- Renforcer les capacités en ressources humaines de l'INSAE pour une production plus régulière et exhaustive des statistiques des comptes nationaux,
- 35- Prioriser les actions du plan d'actions de la SNDS-2 en tenant compte des capacités en ressources humaines et de mobilisation des ressources de financières. Les éléments essentiels à prioriser sont liés au mécanisme de financement du développement statistique, à l'amélioration de la communication sur le cadre légal et à la diffusion des données produites,
- 36- Mettre un accent particulier sur la vulgarisation de la SNDS-2,
- 37- Mettre en place un mécanisme de dialogue et organiser des journées portes ouvertes pour améliorer le dialogue entre producteurs utilisateurs en vue de rendre la production statistique plus adaptée à la demande tout en améliorant sa diffusion,
- 38- Améliorer à travers la démarche NADA proposée par la Banque Mondiale le mécanisme de publication des données statistiques sur le site de l'INSAE,
- 39- Se rapprocher des autorités locales et faire un ciblage des grands utilisateurs de statistiques (administrations et institutions de la république) en vue d'adapter la production statistique à leurs réels besoins pour des prises de décision mieux orientées,

- 40- Faire examiner par l'INSAE les programmes de formation appliqués aux filières de statistiques et disciplines connexes dans les différentes écoles et centres universitaires surtout en ce qui concerne leur harmonisation aux standards régionaux,
- 41- Assurer une adéquation entre la spécialisation de la formation et les besoins du marché de travail (public comme privé).

Suite aux préoccupations liées à ces recommandations, le DG-INSAE a apporté quelques éléments de réponse.

- 42- Essentiellement, il a informé les participants sur l'éminence d'une table ronde de haut niveau sur les questions de financement des statistiques qui aura lieu à Cotonou en fin juillet 2014. Cet atelier recevra l'appui de plusieurs DG d'INS de la sous-région qui réussissent à mobiliser des ressources financières conséquentes, d'un parlementaire européen et d'experts internationaux. D'après le DG-INSAE, cet atelier de haut niveau décisionnel permettra de sensibiliser les membres du gouvernement et les députés en vue de l'accroissement des ressources affectées aux activités statistiques notamment à la subvention de l'INSAE et de la mise en place du FNDS.

## **RECOMMANDATIONS ET RESOLUTIONS DE L'ATELIER**

Suites à tous les débats menés et aux éléments de réponses apportées les recommandations de l'atelier pour l'amélioration du projet de la SNDS-2 se présentent comme suit :

### **43- A l'endroit du Gouvernement**

- Inscrire le financement des activités statistiques sous la rubrique des dépenses de souveraineté,
- Sensibiliser les maires à recruter les Agents Techniques de la Statistique (ATS) formés à l'INSAE au profit des communes pour s'occuper des statistiques sur l'état civil et des autres inventaires statistiques communaux.

### **44- A l'endroit du Président du CNS**

- Porter un véritable plaidoyer pour la mise en place et le fonctionnement du FNDS,
- Appuyer la sensibilisation de tous les acteurs du Système en vue de traduire la culture statistique dans les faits et discours.

### **45- A l'endroit du Secrétariat du CNS**

- Synthétiser le diagnostic actualisé du Système Statistique National dans le document de la SNDS-2,
- Mettre en place un comité de lecture comprenant la DGPD du MDAEP pour corriger toutes les coquilles et mauvaises formulations du document de la SNDS-2,
- Entretenir le dialogue permanent entre producteurs et utilisateurs de statistiques,



- Vulgariser la loi de la statistique au niveau des Pouvoirs Publics, de la Classe Politique, des PTF, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, du Patronat du Bénin, des Universitaires, des ONG, de la Société Civile et autres acteurs.

#### **46- Résolutions du SSN**

- Diffuser les productions statistiques notamment dans les milieux d'affaires, scolaires, universitaires et politiques,
- Rendre effectivement accessibles aux utilisateurs les données produites dans le respect des dispositions prévues dans la loi statistique,
- Privilégier les actions essentielles et réalisables de la SNDS-2 en tenant compte de sa période de mise en œuvre et de la disponibilité de ressources financières,
- Inscrire au niveau des ministères sectoriels des lignes budgétaires au titre de l'année 2015 pour le financement des activités statistiques permettant la mise en œuvre des actions de la stratégie.

#### **CEREMONIE DE CLOTURE**

- 47- Suite à ce dernier examen critique les participants ont procédé à la validation du relevé des conclusions de l'atelier et à la validation du projet de la SNDS-2 sous réserve de la prise en compte des recommandations formulées.
- 48- Après cette validation le présidium s'est retiré pour laisser place au DG-INSAE pour la cérémonie de clôture.
- 49- Dans son mot de clôture, Monsieur Alexandre BIAOU, DG-INSAE a remercié tous les participants pour le travail abattu. Il a rassuré tous les acteurs du SSN quant à la prise en compte fidèle de leurs recommandations. En outre, il est passé par ce canal pour inviter toutes les structures sectorielles à envoyer régulièrement leurs annuaires et revues statistiques pour qu'ils soient diffusés sur le site de l'INSAE. Aussi, a-t-il précisé qu'un travail de fond devra être fait avec eux pour l'élargissement de la mise en place de la plateforme NADA est en cours d'implémentation à l'INSAE. Il exhorte tous les acteurs du Système à prendre en compte leurs activités qui découlent de l'opérationnalisation de la stratégie et à œuvrer à leur exécution. Pour ce faire, il invite toutes les structures à ne pas hésiter à demander l'assistance technique de l'INSAE. Sur ces mots, le DG-INSAE a déclaré clos les travaux du présent atelier et a souhaité aux participants un bon retour à leur service respectif.

**Fait à Cotonou, le 23 mai 2014**

**Le rapporteur**

**Le président**

**Gillis GOGAN**

**Hippolyte TOGONOU**

## ANNEXE 1 : Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Structure
1.	BIAOU Alexandre	DG/INSAE
2.	MAKPENON Michel	DGA/INSAE
3.	TEKA Cécile	INSAE/DCSFR
4.	GOGAN Gillis	INSAE/DCSFR
5.	GUEDEGBE Darius	INSAE/DCSFR
6.	OGOUDELE O. Dominique	C/CCAD/DGIFD
7.	AMOUSSOU Herman	C/CCAD/DGIFD
8.	LOKO Kévin	ENAEM
9.	BINAZON Alexandre	CEFOP
10.	BACO Awaou	DAF/INSAE
11.	ODJOUMANI Nestor	IREEP
12.	ADJIKOUIN Justin	Personne Ressource
13.	ADOUNKPE Herman	DPP/MTFPRAI-DS
14.	KPASSE Martial	COOP/SUISSE-BENIN
15.	AGUIAR Luc	DCSFR/INSAE
16.	KINSOU Esther	DSEE/INSAE
17.	KANAKIN Casimir	DRFM/MDAEP
18.	GNONLONFOUN Godonou	DN-PAM/MDAEP
19.	OLOUKOU Laurent	DN-PAM/MDAEP
20.	LOKOSSOU Z. jACQUES	DN-PAM/MDAEP
21.	CHITOU Fatahi	Personne Ressource
22.	AHOKPOSSI Mathias	DPP/MISPC
23.	SOKOU Samson	DSEE/INSAE
24.	ACAKPO Samouni	DPP/MS
25.	GBADAMASSI Bachirou	FENONG/BENIN
26.	HOUNKONNOU Marcel	DPP/MTFPRAI-DS
27.	ADICLES Venance	DPP/MESFTPRIJ
28.	TODDEGNON Toussaint	DGPD
29.	TOLLEGBE Appolinaire	DSS/INSAE
30.	HOUNHOUENOU Dossou Florent	CAB/MDAEP

N°	Nom et Prénoms	Structure
31.	ABODE Jean Marie	Personne Ressource
32.	BIAOU Abraham	DSEE/INSAE
33.	HOUEDOKOU Wilfried	BCEAO
34.	de SOUZA Gilles	GAC/MDAEP
35.	CHOGNIKA Eudes	DTIP/INSAE
36.	SERIKI Léontine	DCSFR/INSAE
37.	OKAN D. Hervé	CARE
38.	ASSOGBA Inès	DPP/MESRS
39.	AKAKPO Paulin	DGPD/MDAEP
40.	GBAGBA Hippolite	DPP/MCTIC
41.	SOEDE Michel	CT/INSAE
42.	LOUPE Serge Marcel	ANPE
43.	MARTIN Gibril	Consultant
44.	AMOUSSOU Emmanuel	Personne Ressource
45.	GNANHA Baudouin	Social Watch Bénin
46.	GUEDEGBE Ghyslain	PSI/ABMS
47.	ABIKANLOU Yezid	DPP/MEMIP
48.	BIADJA Septime	DDPT/MCAAT
49.	VINCENT Rose Camille	GIZ
50.	TOSSOU S. Hugues	Social Watch Bénin
51.	ELAVAGNON François	INSAE/DCSFR
52.	TOGONOU Hippolyte	Personne Ressource
53.	DJATON K. Sourou	CT/INSAE
54.	ADJINDA D. Julien	SYNAPLASTA
55.	BOUKOU Moufoutaou	DPP/MAEIAFBE
56.	DARBOUX Elisa Vanessa	UNICEF
57.	BANKOLE Victor	Personne Ressource
58.	BADAROU Raimi	DPP/MAEP
59.	KOUSSIGNI A. Innocent	DPP/MDN
60.	HOUSSOU Bruno	Social Watch Bénin
61.	AYITCHEHOU Lambert	Assemblée Nationale
62.	DAGBENONBAKIN Erick Damase	DPP/MDAEP
63.	GUIDI HINVI Antoine	DGID/MEF

N°	Nom et Prénoms	Structure
64.	DOSSOU Charles	DUE
65.	DEDEGBE Charles	CAB/MDAEP
66.	MEDEDJI Damien	INSAE
67.	GUIDIGAN Martial	CCCOM
68.	SESSEDE Charles	DSEE/INSAE
69.	GANTIN Philippe	DGPD
70.	HOUSSOU Elise	Personne Ressource
71.	HOUSSOU Grégoire	Personne Ressource
72.	ALLAGBE Stanislas	DPP/MCRI
73.	LODJO Alimi	DPP/MCRI
74.	HOUANDJI Agossou	CePED/MDAEP
75.	DAGAN Arthur	DPP/MEMEJF
76.	NAHINDE Cossi Eric	DPP/MEMP
77.	MENSAH Victorine	Personne Ressource
78.	BABATOUNDE L. Alain	CAE
79.	BANON Symphorien	DSEE/INSAE
80.	AHOVEY Elise	DED/INSAE
81.	ZOUNON Mêmounath	DED/INSAE
82.	BALOGOUN Moutairou	CSPEF
83.	GBOSSA Josephine	DGPD/MDAEP
84.	AGBANGLA Séverin	DED/INSAE
85.	DAHOUNTO Jonas	DPP/MICPME
86.	SACKO Zulficar	DED/INSAE
87.	ATOHOUN Habakuk	DPP/MCAAT
88.	DJOSSOU Armand	DGIFD/MDAEP
89.	OUDJOFIO Tiburce	DGIFD/MDAEP
90.	VLAVONOU Lucrèce	DPP/MTPT
91.	BALARO O. Grégoire	ENEAM/UAC
92.	AHAMIDE Armelle	DED/INSAE
93.	SINSIN C. Narcisse	DPP/MERPMEDER
94.	FANTONDJI Bienvenue	DGPD/MDAE
95.	ILAYE Moïse	DPP/MDGLAAT
96.	VIDEHOUENOU GOUSSANOU Joëlle	CCIB

N°	Nom et Prénoms	Structure
97.	DAKO Eloi Prosper	DPP/MEGCCRPRNF
98.	KPONOU Renaud	DPP/MERPMEDER
99.	GUISSI C. Gilbert	C/SPF Mairie Calavi
100.	TOMAVO Brice	CC/INSAE
101.	EKPODILE Didier	DDPD ATL/LIT
102.	KIKI VINCENT	ENEAM
103.	TOHOU Rosaline Cica	Sociologue
104.	ACCROMBESSY Félicien	BM
105.	SCHLIER Benjamin	ACMERP/GIZ
106.	BONOU Serge	INSAE
107.	CAPO-CHICHI Renauld	MCOT

## ANNEXE 2 : Mot de bienvenue du DG-INSAE

**Monsieur le Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective,  
Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de la Statistique,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Société Civile,  
Mesdames et Messieurs les personnes ressources,  
Distingués invités en vos rang et qualités,**

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans cette grande salle de conférence de l'INFOSEC à l'occasion de l'atelier national de validation de la deuxième édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2). Comme vous le savez bien le Conseil National de la Statistique est l'organe de régulation du Système Statistique National et a pour mission de proposer au Gouvernement les orientations générales de la politique de gouvernance statistique de la Nation, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que les instruments de coordination des activités du Système. C'est toujours pour jouer cette fonction que nous retrouvons ici afin de valider l'un des documents clés de pilotage du Système à savoir la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique qui en est à sa deuxième édition.

**Mesdames et Messieurs,**

Je ne saurais occulter ma reconnaissance pour tous les Partenaires Techniques et Financiers qui ne cessent d'appuyer techniquement et financièrement les différentes structures membres du CNS dans l'exécution de leurs activités statistiques. En ce qui concerne l'élaboration du projet de la SNDS-2 que nous validons au cours de cet atelier, je tiens à remercier la BAD, AFRISTAT, la CEA, PARIS-21, le PNUD et l'Union Européenne qui ont mis à notre disposition, pour certains des consultants avisés et pour d'autres des ressources financières conséquentes.

**Mesdames et Messieurs,**

Le présent atelier sera articulé de trois (3) phases essentielles. La première consiste à la présentation de trois (3) communications sur les attentes du Système, la synthèse du projet de la SNDS-2 et les implications statistiques des OMD et des ODD à venir. La deuxième, permettra de recueillir les observations et recommandations des acteurs du Système. A ce niveau un accent particulier sera mis sur les attentes des utilisateurs en vue d'un développement inclusif de la statistique. La dernière phase consistera à la formulation des résolutions et conclusions de l'atelier pour une mise en œuvre effective et efficace de la SNDS-2.

**Pour terminer ce mot, Mesdames et Messieurs,**

Je présente mes remerciements :

- au Gouvernement béninois pour l'ouverture dont il fait montre pour le renforcement des capacités statistiques de notre pays ;
- à l'ensemble de nos Partenaires au développement pour l'appui permanent à la production statistique au Bénin ;
- aux autorités locales qui ont pu faire le déplacement et dont le rôle est de plus en plus sollicité dans le cadre du développement du Système d'Information Communal ;
- aux autorités administratives, producteurs et utilisateurs officiels de statistiques pour leur abnégation à la tâche ;
- aux membres de la Société Civile pour l'intérêt qu'ils portent à la statistique et à sa contribution dans les mutations de la société ;
- aux consultants qui ont donné le maximum d'eux pour produire le projet de la SNDS-2 ; et
- à toutes les personnes ressources qui se sont toujours montrées disponibles à nous accorder leur appui technique.

Je vous remercie.

## **ANNEXE 3 : Allocution d'ouverture du Ministre du Développement, de l'Analyse Economique et de la Prospective**

**Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de la Statistique,  
Mesdames et Messieurs les représentants de la Société Civile,  
Mesdames et Messieurs les personnes ressources,  
Mesdames et Messieurs, chers invité(é)s,**

Je voudrais vous souhaiter la bienvenue dans cette salle de conférence de l'INFOSEC à l'occasion de cet atelier national de validation de la deuxième édition de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2). Votre présence à cet atelier témoigne de l'intérêt que vous portez à la promotion et au développement de la statistique. Intérêt sans lequel un dialogue constructif entre producteurs et utilisateurs ne saurait être entretenu en vue d'une efficacité accrue du Système Statistique National.

**Mesdames et Messieurs,**

Comme vous le savez, à l'instar des autres pays africains, le Bénin s'est engagé à l'orée du troisième millénaire à promouvoir la Gestion Axée sur les Résultats en matière de développement socioéconomique et de réduction de la pauvreté. Cette nouvelle approche de suivi-évaluation des progrès de la nation a révélé l'insuffisance d'information statistique et a suscité la mise en place d'un Cadre Stratégique Régional de Référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique.

Ainsi, le besoin d'indicateurs socioéconomiques disponibles à temps place l'information statistique au centre du dispositif de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté. Ceci impose la nécessité de réorganiser le secteur de la statistique en dynamisant de manière soutenue le fonctionnement des producteurs officiels de statistiques et leur relation avec les utilisateurs.

C'est dans cette perspective que le Bénin avait élaboré, à l'instar d'autres pays de la sous-région, sa première Stratégie Nationale de Développement de la Statistique en décembre 2006. Cette stratégie, adoptée en 2007, est arrivée à expiration en 2012. Ainsi, nous nous étions rencontrés du 02 au 04 octobre 2012 à Bénin Marina Hôtel dans le but de procéder, d'une part, à un diagnostic complet du Système Statistique National et d'autre part, de lancer officiellement les travaux d'élaboration de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique en définissant les éléments clés de sa feuille de route.

Après ce lancement tous les acteurs du Système Statistique National ont été sollicités pour travailler de manière participative et itérative à la rédaction de la deuxième édition de la SNDS. Cet exercice mené en grande partie au cours de l'année 2013 a permis d'évaluer le niveau de mise en œuvre de la première stratégie, d'en déduire les forces et faiblesses du



Système et surtout de proposer une nouvelle stratégie d'intervention pour l'amélioration sensible de ses performances.

**Mesdames et Messieurs,**

A l'issue de cet exercice, qui a reçu également l'appui de plusieurs experts internationaux de la BAD, d'AFRISTAT et de PARIS-21, il a été organisé du 22 au 24 avril 2014 l'examen du projet final de cette stratégie par les trois (3) commissions spécialisées du CNS. Au cours de ces sessions les représentants des autorités statistiques ont formulé un certain nombre d'observations qui ont été prises en compte dans le document final du projet de la SNDS-2.

Par ailleurs, je voudrais attirer votre attention qu'au cours du processus d'élaboration de la SNDS-2, un accent particulier a été mis sur la stratégie de financement et le mécanisme de suivi-évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions de ce nouveau schéma directeur de la statistique.

Le présent atelier qui élargie le CNS aux autres acteurs du Système Statistique National (SSN) à savoir les Partenaires Techniques et Financiers, les Organismes de la Société Civile, les universitaires, les chercheurs et les entreprises, représente la dernière étape de l'élaboration de la stratégie.

**Mesdames et Messieurs,**

Comme vous pouvez le constater, le Gouvernement béninois a pleinement conscience de la nécessité d'avoir une vision prospective du développement de la statistique qui doit être à son tour en harmonie avec les besoins en informations statistiques de toutes les stratégies et politiques de développement socioéconomique. J'en veux pour preuve un certain nombre d'actions clé appuyées par le Gouvernement et ses membres. Au nombre de ces actions, on peut citer l'amélioration du cadre institutionnel et légal du Système par la ratification de la charte africaine de la statistique en avril 2012, l'ouverture au public du Centre de Formation des Agents Techniques de la Statistique et le relèvement du niveau de formation au BAC+1 en mai 2011, la création de plusieurs structures compétentes de production statistique dans les ministères sectoriels, le recrutement de cadres statisticiens et assimilés pour animer ces structures et l'édification de plusieurs systèmes d'information et bases de données statistiques.

Je puis donc vous rassurer, que le Gouvernement procédera à l'examen et à l'adoption du projet de la SNDS-2 dans les meilleurs délais après sa validation technique par les acteurs du Système, objet du présent atelier. Ceci nous permettra de doter le système statistique d'un outil adéquat de cadrage des interventions en vue de mieux assurer son rôle d'aide à la prise de décision.

**Mesdames et Messieurs,**

Je sais pouvoir compter sur votre expertise et votre dynamisme pour traiter à fond tous les points du programme de déroulement de l'atelier en vue de l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés.

C'est sur ces mots d'exhortation que je déclare ouverts les travaux de « l'atelier national de restitution et de validation du projet de la deuxième Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2) ».

**Vive la statistique !**

**Vive la gestion axée sur les résultats !**

**Vive le Bénin !**

Je vous remercie pour votre attention.

**ANNEXE 4 : Communication n° 1 portant sur « Rappel des conclusions de l'atelier de lancement de la SNDS-2 »**

**ANNEXE 5 : Communication n° 2 portant sur « Synthèse de la deuxième  
Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS-2) »**

**ANNEXE 6 : Communication n° 3 portant sur « Les Implications statistiques  
des OMD et ODD »**